

Ecrit par Echo du Mardi le 6 mai 2020

Annulation du chapitre d'été de la Commanderie des Costes du Rhône

Traditionnellement prévue depuis 47 ans fin juin ou début juillet au Château de Suze-la-Rousse, le chapitre d'été de <u>la Commanderie des Costes du Rhône</u> n'aura finalement pas lieu en 2020.

« Et ce à cause de la propagation du virus Covid-19 qui oblige tous les responsables d'associations à annuler leur manifestations publiques jusqu'à nouvel ordre, regrette Patrick Galant, le grand maître cette commanderie fondée en 1973 dans la lignée des confréries vigneronnes du XIII^e siècle. La Commanderie des Costes du Rhône ne peut pas donner de rendez-vous à ceux qui l'apprécient puisque les fêtes des vins de l'été, où elle est traditionnellement présente sont, elles aussi annulées. Peut-être que fin août on pourra crier le ban des vendanges en Avignon et ailleurs et sûr, elle y sera. Si tout va bien elle sera aussi présente, avec une forte délégation à Liège en Belgique du 12 au 15 novembre pour fêter le 30^e anniversaire de la création de la Baronnie des Costes du Rhône de cette ville. »

11 baronnies à travers le monde

Force de représentation d'animation, de communication, de promotion et de maintien des traditions des vins des Côtes-du-Rhône ainsi que de la culture vigneronne et viticole, la Commanderie compte 11 Baronnies à travers le monde. Outre les Baronnies européennes (Liège, Gand, Montreux et Palatinat), la Commanderie des Costes du Rhône est ainsi aussi présente à Shanghai en Chine, Séoul en Corée-du-Sud, Québec, Drummondville et Montréal au Canada ainsi qu'à New-York et Philadelphie aux Etats-Unis.

En mars dernier, la Commanderie avait tenu son chapitre d'hiver à Marseille au restaurant 'Chez Fonfon'. L'occasion d'introniser plusieurs personnalités régionales lors d'un événement autour de la truffe.